



**RÉSEAU RÉGIONAL
DES RESSOURCERIES
ET RECYCLERIES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

WEBINAIRE#1

LES RESSOURCES HUMAINES:

QUELS ENJEUX POUR LES STRUCTURES DU REEMPLOI SOLIDAIRE ?

Avec le soutien de

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

INFORMATIONS:

- ▶ Ce webinaire est enregistré et sera disponible en replay
- ▶ Merci de penser à couper vos micros
- ▶ Vous pouvez intervenir en posant vos questions dans l'espace chat
- ▶ Des liens vers des documents seront disponibles sur notre [site internet](#)



DÉROULEMENT

- ▶ INTRODUCTION - 5mn
- ▶ PRÉSENTATION DES 3 INTERVENANTS - 15mn:
 - Marc BOURGUIN - Ressourcerie Passiflore - Tullins (38)
 - Nelle BERNANOSE - Ressourcerie Trimaran - Privas (07)
 - Guillaume BENOÎT - Ressourcerie du Pays d'Issoire (63)
- ▶ SUJET 1: Le recrutement des salariés - 15 mn
 - Invité: Nor-Edinne ADASSEN - Ressourcerie ULISSE Grenoble Solidarité (38)
- ▶ SUJET 2: Le règlement intérieur - 15 mn
 - Invité: Hervé BONNET - Recyclerie Dombes Val de Saône (01)
- ▶ SUJET 3: La gestion des arrêts de travail - 15 mn
- ▶ SUJET 4: Le comité social et économique (CSE) - 15 mn
- ▶ QUESTION/RÉPONSES - 15 mn
- ▶ CONCLUSIONS



Marc BOURGIN

RESSOURCERIE PASSIFLORE



666 Avenue du Peuras
38 210 TULLINS

direction@passiflore-tullins.fr

04 76 07 80 88



Nelle BERNANOSE RESSOURCERIE TRIMARAN



ZI Zone du Lac
Chemin de Chamaras
07000 PRIVAS

coordination@ressourcerie-trimaran.fr

04 75 20 85 60



Guillaume BENOÎT

RESSOURCERIE DU PAYS D'ISSOIRE



RE≈OURCERIE
DU PAYS D'I≈OIRE

14 Impasse Pierre-Georges Latécoère
63500 ISSOIRE

ressourcerie.issuire@gmail.com

04 43 12 60 14

LE RECRUTEMENT DES SALARIÉS

- ▶ Les permanents
 - ▶ Les salariés en insertion
 - ▶ Les Parcours Emploi Compétence
 - ▶ Les services civiques
 - ▶ ...
- ▶ Quels critères?
 - ▶ Prescripteurs, faut-il tout accepter
 - ▶ La diversité dans les équipes ?

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Obligation ou outil pédagogique?

- ▶ Son rôle
- ▶ Son application
- ▶ Les absences (délai de prévenance)
- ▶ Les sanctions
- ▶ Quelle souplesse?

LA GESTION DES ARRETS DE TRAVAIL

- ▶ Quelles conséquences dans les activités?
- ▶ Arrêts longue durée, que faire ?

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

- ▶ Quelles obligations
- ▶ Organisation des élections ?
- ▶ Comment le faire fonctionner ?

QUESTIONS / RÉPONSES

CONCLUSION

À RETENIR

PROCHAIN WEBINAIRE#2

JEUDI 23 JUIN 13H30



Contact: coordination.4raura@gmail.com

07 69 12 51 01 / 06 11 17 30 98